

## **5. Fixation des tarifs communaux 2017**

Les tarifs communaux n'ont pas été révisés depuis début 2016. Je vous propose d'appliquer une hausse moyenne d'environ 2.00% sur les tarifs pour l'année 2017.

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs communaux comme suit :

- **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,**

### **A) MISE A DISPOSITION DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF**

#### **TARIFS EXTERNES**

	<b><i>TYPE D'OCCUPATION</i></b>				<b><i>DEPASSEMENT HORAIRE</i></b>
	<b>Pour une utilisation jusqu'à 3 heures :</b> réunions, expositions, réceptions, théâtres	<b>Pour une utilisation de 3 à 5 heures :</b> apéritifs, réunions	<b>Pour une utilisation en journée jusqu'à 19 heures</b>	<b>Pour une utilisation au-delà de 5 heures et dans la limite autorisée par le règlement :</b> dîners dansants, concerts, repas, divers	
<b><i>GRANDE SALLE</i></b>	<b>Tarif horaire</b>	<b>Forfait</b>	<b>Forfait</b>	<b>Forfait</b>	<b>APRES 19 H EN JOURNEE, APRES MINUIT EN SEMAINE ET LE DIMANCHE ET APRES 3H00 DU MATIN DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE - APPLICATION D'UN FORFAIT DE <b>105,00 €</b> PAR HEURE ENTAMEE</b>
	65,30 €	256,00 €	510,00 €	735,50 €	
<b><i>PETITE SALLE</i></b>	42,00 €	167,00 €	340,00 €	527,50 €	
<b><i>LES DEUX SALLES</i></b>	82,00 €	335,00 €	679,00 €	1 059,00 €	
<b><i>CUISINE</i></b>				258,00 €	
<b><i>COUVERTS</i></b>				2,65 €	

TARIFS HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE MUNDOLSHEIM

<i>TYPE D'OCCUPATION</i>					<i>DEPASSEMENT HORAIRE</i>
	<b>Pour une utilisation jusqu'à 3 heures :</b> réunions, expositions, réceptions, théâtres	<b>Pour une utilisation de 3 à 5 heures :</b> apéritifs, réunions	<b>Pour une utilisation en journée</b> jusqu'à 19 heures	<b>Pour une utilisation au-delà de 5 heures</b> et dans la limite autorisée par le règlement : dîners dansants, concerts, repas, divers	APRES 19 H EN JOURNEE, APRES MINUIT EN SEMAINE ET LE DIMANCHE ET APRES 3H00 DU MATIN DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE - APPLICATION D'UN FORFAIT DE <b>105,00 €</b> PAR HEURE ENTAMEE
<i>GRANDE SALLE</i>	<b>Tarif horaire</b>	<b>Forfait</b>	<b>Forfait</b>	<b>Forfait</b>	
	32,60 €	128,00 €	255,00 €	368,00 €	
<i>PETITE SALLE</i>	21,00 €	83,50 €	164,50 €	263,80 €	
<i>LES DEUX SALLES</i>	41,00 €	167,50 €	339,50 €	529,60 €	
<i>CUISINE</i>				129,00 €	
<i>COUVERTS</i>				1,35 €	

- Immobilisation des installations pour préparer une manifestation : 105,00 € par jour.
- Galette de chaise à nettoyer : 5,00 €
- La casse sera facturée au prix coûtant.
- Cauton instaurée pour tous : 1 000,00 € + attestation d'assurance
- L'heure de nettoyage (si nécessaire) sera facturée 31,- €
- Un forfait de 50,- € sera facturé aux utilisateurs en cas de non- respect de l'art. 10 du règlement, à savoir le tri des déchets
- Les associations de Mundolsheim peuvent bénéficier d'une mise à disposition gratuite par an, dans une des salles appartenant à la commune, dont le centre culturel, en fonction des disponibilités. Pour l'Amicale des Pompiers la gratuité d'une soirée supplémentaire est accordée.
- Pour les paroisses catholique et protestante de Mundolsheim une réduction de 50% est accordée pour la 2<sup>ème</sup> location.
- Pour le personnel communal une gratuité par an peut être accordée pour fêtes de famille (mariage de l'agent ou d'un enfant, baptême, communion, enterrement).

**B) MISE A DISPOSITION AUDITORIUM**

<i>Par jour</i>	<b>206,00 €</b>
<i>Par 1/2 journée</i>	<b>129,00 €</b>